



**estec**

European Space Research  
and Technology Centre  
Keplerlaan 1  
2201 AZ Noordwijk  
The Netherlands  
Tel. (31) 71 5656565  
Fax (31) 71 5656040  
www.esa.int  
Chargée de contrat  
Andrea Dean (PFL-PTT)  
Tel. (31) 71 565 3236  
Fax (31) 71 565 5773

**OBJET :** **Appel d'offres AO/1-6936/11/NL/AD**  
**Programme de télémédecine et d'e-santé améliorées par satellite pour**  
**l'Afrique subsaharienne – Étude des aspects règlementaires**

**Référence** **ESA/IPC(2011)11, item no. 11.1AA.10**

**Budget:** **E/0520-04A - eHealth for Africa - 3rd Party Funding**

Messieurs,

Bénéficiaire du financement par le fonds fiduciaire UA-Afrique, du cofinancement par le gouvernement du Luxembourg et suite à une collaboration définie conjointement et à un accord avec l'Agence luxembourgeoise pour la Coopération au Développement, l'Agence spatiale européenne a récemment lancé le Programme de télémédecine et d'e-santé améliorées par satellite pour l'Afrique subsaharienne pour permettre le développement d'une infrastructure d'e-santé et de télémédecine améliorée par satellite au profit de l'Afrique subsaharienne.

Dans le cadre de la réalisation de la première phase de ce programme, l'Agence spatiale européenne (ASE/ESA) vous invite par la présente à soumettre une offre pour l'objet susvisé.

Le présent appel d'offres a été publié sur EMITS **le 13 septembre 2011** et se compose des quatre documents ci-dessous :

La présente lettre d'envoi  
Appendice 1 – Descriptif des travaux  
Appendice 2 – Projet de contrat  
Appendice 3 – Conditions particulières de soumissionnement

Les Conditions Générales de Soumissionnement auxquelles se rapportent les Conditions particulières de soumissionnement sont disponibles sur <http://emits.esa.int/> sous « Référence Documents » -----> « Administrative Documents ».

L'appel d'offres sera diffusé au travers du portail du Fonds fiduciaire pour les infrastructures (ITF) ([www.eu-africa-infrastructure-tf.net](http://www.eu-africa-infrastructure-tf.net)) et du portail de Lux-Development (Lux-Dev) (<http://www.lux-development.lu>) aux soumissionnaires potentiels des pays membres de l'UE ainsi que du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

L'attention du soumissionnaire est attirée sur ce qui suit :

1. Le budget alloué par l'Agence au titre de la présente activité est de **1 000 000 EUR**.

Le présent appel d'offres est ouvert aux opérateurs économiques de tous les pays membres de l'Agence et du Canada ainsi qu'aux soumissionnaires potentiels des états membres de l'UE, ainsi que du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Une liste complète des pays éligibles est jointe en Annexe 1 aux présentes.

2. À noter que la durée totale prévue de la présente activité ne doit pas dépasser 12 mois.
3. Les pays membres de l'Agence ont rendu obligatoire pour celle-ci d'enregistrer les entités économiques qui souhaitent travailler avec elle. Les soumissionnaires sont invités à indiquer dans leur offre l'adresse complète et le code de soumissionnaire ASE du Contractant principal et de chacun des sous-contractants proposés.

Les entités économiques qui souhaitent effectivement travailler avec l'Agence mais qui ne sont pas encore enregistrées comme soumissionnaires potentiels sont priées de remplir le questionnaire disponible sur le site Internet EMITS de l'Agence (<http://emits.esa.int/>) à la rubrique « Entity registration ». On trouvera de plus amples informations sur le processus d'enregistrement dans les pages INDUSTRY OUTLOOK, grâce au lieu : <http://www.esa.int/home-ind/>. Une fois ce questionnaire rempli, les entités économiques enregistrées dans INDUSTRY OUTLOOK devront le mettre à jour tous les ans. À défaut, leur accès à EMITS risque d'être bloqué.

Toutefois, en raison de la participation attendue de soumissionnaires potentiels de pays non membres de l'Agence, des soumissions seront exceptionnellement recevables à fins d'évaluation sans code de soumissionnaire ASE pour les opérateurs économiques appartenant à des pays non membres de l'Agence. L'adjudication d'un contrat résultant est subordonnée à l'enregistrement intégral du Maître d'œuvre retenu et de son ou ses sous-contractants proposés.

4. Les soumissionnaires sont priés de remplir et de retourner l'accusé de réception joint en annexe 2 à l'appendice 3. À noter que le Contractant principal est en outre tenu d'informer l'Agence de son intention de soumissionner pour la présente activité par le biais de la fonction de manifestation d'intérêt dans EMITS. L'Agence sera ainsi en mesure d'enregistrer la réponse correspondante à l'appel d'offres à l'ouverture des soumissions. Il est également rappelé aux soumissionnaires qu'ils peuvent opter pour la visibilité « Publique » ou « ASE uniquement » en manifestant leur intérêt.

Veillez prendre note des dispositions des Conditions relatives à l'envoi et à la réception des offres contenues dans les Conditions générales de soumissionnement, et en particulier celles ayant trait à l'exclusion des offres arrivant après la date de clôture.

5. Toute question en rapport avec le présent appel d'offres devra être adressée par écrit au chargé de contrat responsable, au plus tard trois semaines avant la date de clôture.
6. Le présent appel d'offres n'engage en aucune manière l'Agence à prendre quelque décision ou mesure que ce soit suite à sa parution.

Votre offre ainsi que toutes les pièces justificatives doivent être adressées à :

The Central Registry Office  
THE EUROPEAN SPACE RESEARCH AND TECHNOLOGY CENTRE  
Keplerlaan 1  
2201 AZ Noordwijk  
Pays-Bas

À l'attention de : Mme Andrea Dean (PFL-PTT)

Elles devront parvenir à cette adresse au plus tard **le 25 octobre 2011 à 13 heures** et être soumises en 10 exemplaires imprimés et 10 CD ROM. Chaque exemplaire devra être accompagné de sa propre lettre d'envoi et du jeu complet de formulaires PSS signés.

Veillez agréer l'assurance de notre considération distinguée.

V. Kayser  
Chef de la Division Contrats de technologie, télécommunication et de soutien  
Département des achats de l'Agence spatiale européenne

## Annexe 1 - Liste des pays éligibles

Angola	Haiti	Afrique du sud
Antigua et Barbuda	Hongrie	Espagne
Autriche	Irlande	St. Kitts et Nevis
Bahamas	Italie	Ste Lucie
Barbade	Côte d'Ivoire	St. Vincent et les Grenadines
Belgique	Jamaïque	Soudan
Belize	Kenya	Surinam
Benin	Kiribati	Swaziland
Botswana	Lettonie	Suède
Bulgarie	Leshoto	Suisse
Burkina Faso	Liberia	Tanzanie
Burundi	Lituanie	Pays-Bas
Cameroun	Luxembourg	Timor Leste
Canada	Madagascar	Togo
Cap Vert	Malawi	Tonga
République Centrafricaine	Mali	Trinidad et Tobago
Tchad	Malte	Tuvalu
Comores	Iles Marshall	Ouganda
Congo Brazzaville	Mauritanie	Royaume-Uni
Iles Cook	Ile Maurice	Zambie
Cuba	Micronésie	Zimbabwe
Chypre	Mozambique	
République tchèque	Namibie	
République démocratique du Congo	Nauru	
Danemark	Niger	
Djibouti	Nigeria	
Dominique	Niue	
République dominicaine	Norvège	
Guinée équatoriale	Palau	
Erythrée	Papouasie Nouvelle Guinée	
Estonie	Pologne	
Ethiopie	Portugal	
Fiji	Roumanie	
Finlande	Roumanie	
France	Rwanda	
Gabon	Samoa	
Gambie	São Tomé et Príncipe	
Allemagne	Sénégal	
Ghana	Seychelles	
Grèce	Sierra Leone	
Grenade	Slovaquie	
République de Guinée	Slovénie	
Guinée-Bissau	Iles Salomon	
Guyane	Somalie	